

ECOLE ARTHUR LE DUC  
TORIGNI-LES-VILLES

PROCES-VERBAL  
1er CONSEIL D'ECOLE 2022-2023  
Jeudi 20 Octobre

début 18h30

Présents	Excusés
<u>Élus:</u> M.Gallier, adjoint aux affaires scolaires	Mme Prével IEN Mr Grandin, Maire de Torigni
<u>Représentants des parents d'élèves:</u> Mmes Marie, Lebret, Joli, Trottet, Renault, Gilbert	<u>Représentants des parents d'élèves:</u> Morazin Ramard, Tanquerel, David
<u>Enseignants:</u> Mmes Mullois, Eve, Bazin, Le Champion, Aubril, Hélié-Philipot, Béquet, Madelaine, Pineau, Rahman Mr.Régent, <u>RASED</u> : Mme Horel,	<u>Délégué Départemental de l'Education Nationale:</u> non nommé à ce jour <u>Enseignants :</u> <u>RASED</u> : Mme Jean-Louis

Tour de table pour se présenter  
Excuses des absents

**I- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole**

Lecture du Procès-Verbal:

Circonscription St-Lô Sud  
École Arthur Le Duc  
nombre de classes dans l'école: 8  
résultats du scrutin du 7 octobre 2022

nombre d'électeurs inscrits	284
nombre de votants	150
bulletins blancs ou nuls	14
suffrages exprimés	136
nombre de sièges à pourvoir	8
Taux de participation	%
quotient électoral (suffrages exprimés/ nombre de sièges)	17

attribution des sièges

listes	suffrages		sièges pourvus par élection
	nombre	%	
liste 1	8	100	8
total	8	100	8

ont été proclamés élus:

titulaires	suppléants
Mme Renault	Mme David
Mme Trottet	
Mme Lebret	
Mme Tanquerel	
Mme Marie	
Mme Morazin Ramard	
Mme Gilbert	
Mme Joli	

Félicitations et bienvenue aux nouveaux élus.

Conformément au vote du conseil d'école de l'année dernière, le vote s'est tenu par correspondance car aucun logiciel de vote électronique n'a été homologué. Je soumetts de nouveau au conseil le mode de scrutin. Je propose qu'on vote en faveur d'un vote électronique et en cas d'absence de logiciel d'un vote uniquement par correspondance.

Pour: **unanimité**

Contre:

Abstention:

Le conseil d'école se prononce donc en faveur d'un vote électronique ou en cas d'impossibilité d'un vote uniquement par correspondance pour l'année prochaine

## **II- Le conseil d'école**

Il est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter les écoles. Il se réunit au moins une fois par trimestre et si besoin en conseil(s) d'école extraordinaire(s).

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires. Le directeur peut inviter qui bon lui semble au conseil d'école, le nombre n'étant pas restreint. Ces personnes peuvent intervenir mais n'ont pas le droit de voter.

Qui est membre de droit du Conseil d'école ?

1. les enseignants de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion
2. le maire OU son représentant,
3. un conseiller municipal désigné par le Conseil municipal OU , lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale, le président de cet établissement ou son représentant,
4. le DDEN du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
5. autant de parents que de classes, élus par l'ensemble des parents d'élèves (ou moins en cas de nombre de candidats inférieur au nombre de classes),
6. un maître du RASED qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

### **III- Organisation de l'école**

Effectifs à la rentrée : 194 élèves présents.

8 classes: 4 qui accueille maternelles, 6 qui accueille des élémentaires.

10 enseignants interviennent à l'école: Mme Mullois en TPS/PS/MS, Mme Madelaine en PS/MS, Mmes Béquet et Le Champion en GS/CP, Mme Aubril en GS/CP, Mr Régent en CE1, Mme Eve en CE2, Mme Hélié-Philipot et Mme Rahman assurant la décharge de direction en CM1/CM2 et Mme Bazin en CM1/CM2.

1 enseignant Brigade : Mme Pineau

3 AESH rattachées aux élèves pour lesquels elles ont été demandées.

3 ATSEM

A la rentrée nous avons: 194 élèves. 1 élève est attendu pour le mois de février en PS

TPS/PS/MS	PS /MS	GS/CP	GS/CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
27	27	23	23	24	25	23	22
Maternelle: 72				Élémentaire:122			

#### Activités décloisonnées ou échange de service:

Chaque début d'après midi, Mme Bazin prend en charge les CM1 puis les CM2 pour faire de l'histoire, de la géographie et des sciences. Mme Hélié-Philipot prend les CM2 puis les CM1 pour travailler l'anglais, la chorale et l'éducation morale et civique. Le mardi et 1 lundi sur 3, Mme Rahman intervient auprès des CM2 et des CM1 pour travailler en géométrie.

Mme Eve assure la chorale auprès des élèves de CE1/CE2 le mardi et le jeudi les 2 classes de GS/CP pendant que les CE2 travaillent en EMC avec Mme Béquet.

Les GS se retrouvent en récréation les matins et les après-midis.

APC le mardi de 16h30 à 17h30 avec tous les enseignants pour les élèves pressentis par les enseignants.

Des évaluations CP CE1 ont été réalisées mi septembre. Les résultats individuels ont été ou seront restitués aux familles.

### **IV- Rased: Réseau d'Aide à la Scolarisation des Enfants en Difficulté**

présentation par Mme Horel du fonctionnement du RASED

Mme Horel, enseignante d'adaptation,

Mme Jean Louis, psychologue scolaire, intervient à la demande des enseignants et des parents. Son bureau est basé à Condé/Vire

### **V- Règlement intérieur de l'école**

Attention un changement a été apporté par rapport au document de travail. La mention suivante a été ajoutée : Toute absence envisagée de plusieurs jours, pour un motif autre que médical, devra impérativement faire l'objet d'un courrier des représentants légaux de l'élève, adressé à la direction académique des services de l'éducation nationale de la Manche (DASEN), à transmettre par la direction de l'école.

Vote pour l'approbation du nouveau règlement: Adopté à **l'unanimité**

Présentation de la charte informatique, charte de laïcité.

Le tout sera envoyé par l'éduc de Normandie aux familles.

## **VI - projet d'école**

Le projet d'école a été élaboré. Suite à l'état des lieux faits l'année dernière voici les thématiques sur lesquelles nous accentuons nos projets :

- lire avec aisance à haute voix
- comprendre un texte en augmentant le bagage linguistique (vocabulaire) des élèves
- résoudre des problèmes
- positionner des nombres pour les ordonner
- renforcer la maîtrise de la langue anglaise
- faire des élèves des futurs écocitoyens du monde
- impliquer les familles dans la réussite des élèves
- impliquer les familles dans la vie de l'école.

## **VII- Activités, sorties, rencontres du 1er trimestre et projets ultérieurs**

TPS/PS/MS	08/11 : Médiathèque pour maternelle rendez-vous sonore novembre : médiathèque de Torigny classe dehors 19/01 : spectacle théâtre Graph 9/03 : théâtre Poétinha
PS/MS	novembre : médiathèque de Torigny 19/01 : spectacle théâtre Graph 9/03 : théâtre Poétinha
GS/CP Mme Béquet	Tennis de table Basket Médiathèque : animation petit théâtre sortie chemin des terriers : trésor de l'automne Cycle piscine du 15/05 au 3/07 19/01 : spectacle théâtre Graph 7/03 : Théâtre la silencieuse pour tous les CP
GS/CP Mme Aubril	Tennis de table sortie chemin des terriers : trésor de l'automne 2/12 : Visite de la médiathèque : découverte et animation petit théâtre Cycle piscine du 30/01 au 4/04 31/01 : Spectacle théâtre Zigule 28/02 : Théâtre Lux 7/03 : Théâtre la silencieuse pour tous les CP
CE1 Mr Régent	Visite de la médiathèque sortie chemin des terriers : lecture de paysage Cycle piscine du 30/01 au 4/04 28/02 : Théâtre Lux 7/03 : Théâtre la silencieuse 16/03 : concours koala
CE2	Ecole dans la nature 8/11 le Normandy rendez-vous sonore Visite de la médiathèque Cycle piscine du 14/11 au 23/01 28/02 : Théâtre Lux 7/03 : Théâtre la silencieuse 16/03 : concours kangourou Tennis de table

CM1 /CM2 Mme Hélie-Philipot/ Mme Rahman	Visite de la médiathèque cérémonie de passation d'arme de l'adjudant chef Dufleit. Cycle piscine du 14/11 au 23/01 15/12 : spectacle de théâtre Dans la jungle 16/03 : concours kangourou
CM1/CM2 : Mme Bazin	Visite de la médiathèque Cycle piscine du 5/09 au 7/11 15/12 : spectacle de théâtre Dans la jungle 16/03 : concours kangourou

### **VIII- Fonctionnement financier de l'école**

L'école fonctionne grâce:

au budget communal s'élevant globalement en 2022 à 14 560 € (80 €/ enfant inscrit à la rentrée précédente) répartis de la façon suivante:

- pour les fournitures scolaires 9 590€
- versement de la commune sur le compte coopérative: pour les transports et pour les fêtes et cérémonies 4 120€
- prise en charge des photocopies: 850€

L'école fonctionne aussi grâce

- à la coopérative scolaire qui trouve ses fonds dans les cotisations, la vente des photos, les subventions de la mairie citées ci-dessus à savoir 4120€ et de l'APE qui organise des actions régulièrement dans l'année: un chèque de 4 500€ nous a été déjà remis pour cette année scolaire...

A ce jour la coopérative scolaire est à 19 541,13 €.

### **Bilan 2021/2022**

Dépense: 16 055,05 €	Recettes: 18 087,22 €
Transports: 3309 €	Subvention Mairie: 4 120 €
entrées cinéma spectacles 6678,50€	Subvention APE: 4 500 €
dépenses classes: 2 294,65 € achats de petits matériels de bricolage, sapins, abonnements, ...	Participation des familles: 2 250 €
frais de fonctionnement: 612,22(assurances, cotisation OCCE, Canopé, frais de banque...): €	photos de classes: 3 973 €
Achats Noël: 310,98 € (les autres achats sont rentrés dans dépenses classes)	vente de produits(gourdes de compote, papier, cartouches, ...): 21,56 € (certaines ventes ont eu lieu après la clôture des comptes et apparaîtront dans la comptabilité 2022-2023)
Photos de classe: 2 849,70 €	retour coopé classe: 310,21 €
	subvention équitation : 2 883,20 €
	quête mariage :29,25 €

--	--

Les fonds de la coopérative scolaire permettent de financer les activités, les sorties et les transports des 8 classes.

Pour information un transport Torigny/St Lô coûte actuellement 115€.

Remerciements à tous les acteurs permettant aux enfants de s'ouvrir à la culture.

### **IX-Sécurité/Santé**

Pas de nouvelle concernant les visites médicales pour les enfants de 3 ans. L'infirmière scolaire passera voir les GS mais nous n'avons pas encore reçu le planning.

#### Présentation des exercices de sécurité:

Une alarme centralisée a été installée. Pour l'intrusion, elle peut être déclenchée grâce à une télécommande présente dans chaque salle de classe. Pour l'incendie et le confinement elle ne peut être déclenchée que du bureau de direction.

Exercice incendie du 26/09/2022: l'exercice s'est déroulé en présence de Mr Gallier. L'évacuation s'est faite en 4 minutes 45 dans le calme.

Exercice PPMS intrusion : un exercice PPMS intrusion se cacher a eu lieu lundi 17 octobre en présence de Mr Gallier et de l'adjudant Mauduit. Les améliorations à apporter : placer des films occultants sur les fenêtres des classes et de la salle de motricité donnant sur la cour, renforcer les fenêtres de la classe de Mme Eve donnant dans le couloir, débrancher les téléphones des salles où des personnes se cachent (salle des maîtres, classe de Mme Hélie-Philipot, les portes donnant sur l'extérieur devraient être fermées mais cela est difficile sachant que des élèves vont aux toilettes et ne peuvent plus rentrer si la porte se ferme, les barrières qui doivent être changées aux prochaines vacances.

présentation des registres sécurité DUER et danger grave et imminent:Ces registres recueillent les observations et suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail ou à signaler un danger grave et imminent. Ces registres sont à disposition du personnel et des usagers dans le bureau de la direction. A ce jour, aucun événement n'a été signalé.

Présentation du registre public accessibilité:Il a pour but de présenter aux usagers les dispositions prises pour permettre à tous de bénéficier de l'ensemble des services de l'école. Il est consultable au bureau de la direction.

Au niveau sécurité, il reste encore à changer les barrières et mettre en place un interphone avec gâche électrique afin d'éviter de laisser une classe ou des élèves sans surveillance.

Le harcèlement à l'école : présentation du document sur les actions en cas de situations de harcèlement :

Programme pHARe

•Généralisation du programme pHARe à la rentrée 2022

•Enjeu:

➤Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement

➤Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

➤Associer les parents et les partenaires / communiquer sur le programme

➤Développer le parcours citoyen et l'éducation à la santé

Un plan de prévention va être élaboré au sein de l'école et un protocole de traitement d'une situation de harcèlement est déjà en place.

### **X-Travaux**

Présentés par Mr Gallier

- semaine prochaine : mise en place des barrières, portillons, interphones : 28 000 €
- changement des bacs à jardins pédagogiques 4 000 €
- changement de la porte qui donne sur le passage arrière : 9 500€
- un rendez-vous est pris pour le 8 novembre concernant le mobilier à changer.
- Pendant les vacances : arrachage des buissons dans le passage donnant sur le bâtiment de Mr Régent

### **Questions diverses**

Pas de questions diverses mais Mr Gallier apporte quelques précisions sur

1)Le conseil municipal jeune.

Il n'y a eu que 10 inscriptions seulement sur les 3 sites (Arthur Le Duc, Sacré Coeur, Moricet)

2)La cantine .

Il y a eu une augmentation de 5c en septembre dernier. Il n'y a pas d'intention de l'augmenter pour l'instant. La commune verse 100 000€ pour la cantine.

Date du prochain conseil d'école: jeudi 9 mars 18h30

Le secrétaire  
Hervé Régent

La directrice  
J.Hélie-Philipot